

Le Conseil départemental, la CAF, la DSDEN de l'Allier et le CDOS 03 sont les quatre partenaires de l'opération Pass'Sports Allier. En participant au montant de la cotisation versée au club pour votre enfant, cette aide permet une plus grande accessibilité aux loisirs sportifs.



Qui peut en bénéficier ?

- Les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans domiciliés dans l'Allier et s'inscrivant dans une association sportive loi 1901, affiliée ou non à une fédération.
- Les familles disposant d'un quotient familial inférieur ou égal à 750 € (droits de juillet 2023).

Quelles sont les limites de cette aide ?

L'aide est attribuée par enfant et par an en fonction de votre Quotient familial (QF) et du montant de la cotisation annuelle payée (licence, adhésion et cours collectifs encadrés hors montants liés aux séances d'enseignement individuel) toutes autres aides déduites. Seule une cotisation par enfant sera prise en compte (la plus chère) à l'exception de la licence UNSS qui est prise en charge qu'elle soit 1^{re} ou 2^e licence. Elle est accordée dans la limite de l'enveloppe disponible.

Quelles sont les modalités pratiques ?

Lors de l'inscription et du paiement de la cotisation de votre enfant au club, vous pouvez compléter la demande au verso et la retourner à la CAF avec votre numéro d'allocataire. L'aide est calculée par l'organisme payeur (CAF) et est reversée directement sur votre compte.

Modalités de calcul des aides

Pour connaître votre QF, renseignez-vous auprès de la CAF.

Montant licence + adhésion	Aide pour QF de 0 à 250	Aide pour QF de 251 à 550	Aide pour QF de 551 à 750
10€	0€	0€	0€
15€	10€	0€	0€
20€	10€	10€	0€
25€	10€	10€	0€
30€	12€	10€	10€
35€	14€	11€	10€
40€	16€	12€	10€
45€	18€	14€	10€
50€	20€	15€	10€
55€	22€	17€	11€
60€	24€	18€	12€
65€	26€	20€	13€
70€	28€	21€	14€
75€	30€	23€	15€
80€	32€	24€	16€
85€	34€	26€	17€
90€	36€	27€	18€
95€	38€	29€	19€
100€	40€	30€	20€
105€	42€	32€	21€
110€	44€	33€	22€
115€	46€	35€	23€
120€	48€	36€	24€
125 € et plus	50€	38€	25€



FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024

La famille (père, mère, tuteur légal) :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :@.....

N° allocataire : N° de téléphone :

Votre enfant

Nom, prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Signature du responsable légal de l'enfant :

Date :

Le club (à faire compléter par le club)

Nom de l'association : Association Sportive de Tennis de Table de MONTBEUGNY AUVERGNE

Adresse : Mairie de MONTBEUGNY

62 rue de l'agriculture

Code postal : 03340 Ville : MONTBEUGNY

N° d'affiliation fédérale : 0 1 0 3 0 2 9 9 N° d'enregistrement Préfecture : W 0 3 2 0 0 6 9 9

N° de téléphone : 06 13 52 82 60 Courriel : asttma@orange.fr

Fédération d'appartenance, le cas échéant : Fédération Française de Tennis de Table

Discipline : Tennis de Table

Je, soussigné(e) Jean-Louis DELAUX, Trésorier ou Bertrand ALBY, Président(e) du club, certifie que l'enfant, désigné ci-dessus est titulaire de la licence n° et que le montant de la cotisation payée pour son inscription (adhésion et licence hors séances d'enseignement individuel) s'élève à toutes aides déduites.

Signature et cachet de l'association :

Date :

Document à retourner à :

Caisse d'allocations familiales

Service accompagnement des familles
9 - 11 rue Achille Roche - 03013 MOULINS Cedex
Renseignements sur www.caf.fr

